

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

PAR LE CODES 34

PRINCIPES

Dans les métiers « de la relation », il existe souvent un écart entre le travail prescrit et le travail réel, qui est plus ou moins identifié, formalisé et souvent source d'incompréhension voire de mal-être pour les professionnel·les. L'accompagnement repose toujours sur une rencontre humaine. Rencontre qui permet d'établir une relation, une adresse à l'autre, permettant des échanges intersubjectifs et leur reprise réflexive, c'est là un des enjeux majeurs de l'analyse des pratiques professionnelles (APP).

Les espaces d'analyse de pratiques permettent une **prise de recul** par rapport à des situations professionnelles qui font « non sens », qui génèrent un questionnement, voire une rupture dans la pratique.

L'APP permet de **soutenir un questionnement sur le sens des accompagnements**, de la dynamique institutionnelle et de l'environnement sociétal où ils s'inscrivent.

Dans un cadre tenu, assorti de modalités qui en garantissent confidentialité et qualité d'écoute, on prend le temps pour **mieux comprendre**. Le collectif rend possible l'éclairage de la situation sous plusieurs angles au croisement desquels la ou le professionnel·le pourra percevoir plus aisément des ouvertures à une situation vécue.

Il s'agit d'interroger « en quoi ma relation avec l'utilisateur et ma posture professionnelle viennent impacter l'accompagnement ? ». Cela met en jeu l'utilisateur et son histoire, le professionnel et son histoire, et la relation usager-professionnel. C'est un espace qui vise à offrir les conditions pour **penser autrement**, pour « faire un pas de côté », grâce à un travail d'analyse collective.

L'APP contribue à développer, entre autres compétences, la réflexivité, la capacité à se questionner et analyser des situations dans le quotidien.

A terme, le travail d'APP contribue à faire évoluer les pratiques professionnelles et par conséquent à **améliorer la qualité de l'accompagnement**.



ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

OBJECTIFS

- Proposer un espace de mise en mots du vécu professionnel en lien à la relation éducative et / ou d'accompagnement,
- Favoriser et soutenir l'expression des impacts émotionnels dans les situations professionnelles,
- Soutenir les professionnels dans un vécu difficile,
- Identifier les représentations individuelles et collectives et leurs incidences sur la relation,
- Permettre l'expression des différences de points de vue dans la mise en œuvre de l'accompagnement,
- Sensibiliser à une vision systémique des situations,
- Stimuler sa créativité pour diversifier les pistes de compréhension puis d'actions dans les situations problématiques.

CE QUE ÇA N'EST PAS

- L'APP n'a pas pour but la recherche immédiate de solution pour une situation difficile,
- Ce n'est pas un espace de résolution de conflits internes (à l'équipe ou dysfonctionnements institutionnels), ce n'est pas un temps de régulation d'équipe,
- Ce n'est pas l'intervenant-e qui analyse seul-e la situation, mais bien toutes les personnes qui participent à la séance. L'intervenante-e a essentiellement un rôle de cadrage, d'écoute, de régulation de la parole, d'accompagnement à la réflexion et à l'analyse, et de stimulation de la production du groupe.
- C'est différent de l'échange de pratique, qui est davantage axé sur du partage de méthodes, outils et techniques,
- C'est différent de la supervision, qui met au travail de façon plus poussée, plus intime, en venant interroger « comment cela vient m'impacter dans ma vie personnelle ? »,
- L'APP n'est pas une formation professionnelle. C'est un espace d'élaboration qui ne peut répondre aux exigences de la formation professionnelle, tel que, la montée en compétences des professionnels. Ce peut être un effet possible mais non prioritaire
- L'APP en soi n'est pas suffisante pour produire du changement : le changement visible aura lieu en situation, dans l'organisation du travail, à condition que celui-ci le permette.



ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

MÉTHODE

Dans une séance type, une personne présente au groupe une situation professionnelle qu'elle a vécue, qui la met en difficulté ou qui la questionne. Ensuite le groupe pose des questions à la personne narratrice afin d'explorer collectivement les divers enjeux de la situation. A partir de cette phase de questionnements, le groupe élabore des hypothèses qui peuvent permettre d'apporter des éléments de compréhension de la situation ou des idées d'actions.

Les séances proposées auprès des différents groupes poursuivent des objectifs communs mais selon un déroulement et un contenu qui varient en fonction des besoins et des dynamiques de chaque équipe.

Les séances sont encadrées par des règles de fonctionnement qui sont validées par le groupe au démarrage :

- Confidentialité
- Respect de la parole
- Suspension du jugement
- S'exprimer en son nom
- Régularité
- Participation active

SPÉCIFICITÉ DE NOTRE DÉMARCHE

Pour soutenir la complexité de ce travail, les intervenantes du CODES 34 suivent elles-mêmes des séances mensuelles d'APP ou de supervision.

La démarche proposée par le CODES 34 se nourrit de la pluridisciplinarité de l'équipe, la diversité des modes d'intervention, la variété des thématiques et des publics à l'occasion de réunions, séminaires et formations en interne.

Les intervenant-es du CODES 34 ont une spécificité dans l'animation de groupe appuyée sur une démarche participative, à partir des représentations et des besoins des groupes. Cela induit une capacité d'adaptation au groupe ainsi qu'une variation des techniques et des outils supports d'animation. Par exemple, nous pouvons utiliser ponctuellement pour dynamiser une séance ou pour aider à l'analyse : un photolangage, des cartes des émotions, des blasons, etc.



ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

MODALITÉS

Nous pouvons intervenir auprès de tout type de structure, à partir du moment où les personnes ont un **rôle d'accompagnement de personnes** (usagers, patients, allocataires, résidents, élèves, etc.) ; puisque ce sont les enjeux dans la relation professionnel-le – usager-e qui sont analysés.

Nous pouvons intervenir auprès d'équipes constituées, ou auprès d'un groupe composé de personnes exerçant dans différentes structures mais ayant soit une mission similaire (par ex. : professionnels qui accompagnent les jeunes adultes en insertion professionnelle), soit une fonction similaire (par ex. : sage-femme, éducateur spécialisé, auxiliaire de vie, etc.).

Les séances durent généralement 2 heures, à raison d'une séance par mois, durant toute l'année sauf juillet et août. La durée et la fréquence des séances sont adaptables en fonction des organisations des services, du nombre de participants, du profil et des besoins des groupes.

Le groupe participant à l'APP est composé de 8 personnes minimum et de 14 maximum. Il est nécessaire que la composition du groupe soit **stable** sur toute l'année ; et que les personnes participent à chaque séance de l'année.

La structure met à disposition du groupe une salle de taille et de disposition adéquates pour se sentir à l'aise et propice à la participation (salle lumineuse, possibilité de disposer les chaises en cercle sans table, etc.). Il est impératif que l'espace garantisse la **confidentialité**.

Le tarif est de 230 € pour une séance de 2 heures.

MISE EN OEUVRE

Au niveau institutionnel :

- 1 réunion de rencontre préalable pour définir les objectifs en fonction des besoins et calibrer les modalités d'intervention,
- Contractualisation par le biais d'une convention annuellement reconductible.

Avec le groupe :

- 1ère séance : présentation des équipes (fonctions, expériences en APP, attentes), et présentation du fonctionnement de l'APP (objectifs, méthode, règles).
- Bilan : au bout d'un an, pour recueillir le ressenti des participants, identifier ce qui fonctionne et les pistes éventuelles d'évolution.
- Le contenu des séances n'est pas partagé avec les responsables hiérarchiques, si ce n'est éventuellement un bilan annuel qui précise l'énoncé des thématiques récurrentes traitées par le groupe, avec l'accord du groupe.

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

LES INTERVENANTES



Anne-Laure STOCKER



Magali MAX-ROBIN



Amandine GUILLAUME



Delphine LAVABRE-MIAS

CONTACT



Raphaëlle GHOUL



Directrice



06 07 71 29 89 / 04 67 64 07 28



raphaelle.ghoul@codes34.org